



Pont-Péan le 23 Juin 2026

Monsieur le maire

2 avenue du chemin vert

35131 Pont-Péan

**Objet : Préavis de grève locale reconductible de 0 h à 24 h pour la journée du 29 juin 2026 pour l'ensemble des personnels de la collectivité**

Dans un contexte d'entrave à l'expression de nos représentants du personnel, le Syndicat des Territoriaux de Pont-Péan Vallons de Vilaine Roche aux Fées dépose un préavis de grève pour la journée du lundi 29 juin 2026, de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agents de la collectivité de Pont-Péan.

Nos revendications sont claires :

- Respect de la loi et de l'expression de nos représentants du personnel.
- Retour à un dialogue social apaisé et constructif.

Nous appelons l'ensemble des agents à se mobiliser à nos côtés lors d'un rassemblement devant la mairie de Pont-Péan, le 29 juin 2026 à partir de 16 h.

Notre organisation reste disponible pour l'ouverture immédiate de négociations sérieuses, dans un cadre collectif, transparent et respectueux des représentants du personnel. Il est urgent d'apporter des réponses concrètes aux revendications des agents.

Dans l'attente d'un retour rapide de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT

Le secrétaire général

Léo Demolder